ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE SENART ET ENVIRONS
N° SIREN : 539195065, SIRET : 53919506500013. Association Loi de 1901 N°W772000495, agréée depuis 1984.

1971 *Cinquante quatre années de défense du cadre de vie des Sénartais* 2025
Siège social et courrier : 14 rue de la Fontaine
77240 CESSON

Site INTERNET : www.ade-senartetenvirons.com Mail : contact@ade-senartetenvirons.com

6 avril 2025 **lettre ouverte**

à Madame Marie Line Pichery

Maire de Savigny le Temple

Presidente de l'EPA Sénart

Vice-Présidente de GPS – Conseillère départementale

Objet : **Quel devenir pour le terrain EPA à l'arrière de l'école Sidonie Talabot ?**

Madame le Maire,

Madame la Présidente de l'EPA,

Des habitants du bourg se sont émus auprès de l'association au sujet du devenir de l'enclave herbeuse de 8 000 mètres carrés, appartenant à l'EPA, et située à l'arrière de l'école Sidonie Talabot.

Je vous confirme qu'il règne à ce sujet, une certaine inquiétude. En effet, le quartier a connu ces dernières années d'importants chantiers d'urbanisation avec de nombreuses constructions qui ont modifié conséquemment la physionomie du quartier et son atmosphère pittoresque. C'est pourquoi, les habitants, connaissant la pression à la fois des promoteurs et de l'état, se questionnent sur l'avenir de cet espace, aujourd'hui ilot de respiration dans un tissu urbain de plus en plus dense.

Vous aviez évoqué un temps le projet d'installer des jardins partagés en culture biologique, mis à la disposition de la population. Ce projet offrirait aux savigniens de se familiariser à la fois avec le jardinage, de reprendre contact avec la nature, et d'avoir accès à une alimentation de qualité. Ces objectifs correspondent tout à fait à la Stratégie Agricole et Alimentaire que veut développer GPS, où êtes vice-présidente ; notamment en renforçant le lien ville-campagne et en développant le potentiel nourricier de proximité.

De plus, un tel projet pourrait bénéficier du récent dispositif initié par GPS, Communes Fertiles, autorisant des subventions jusqu'à hauteur de 49 % du projet.

Aujourd'hui qu'en est-il à ce sujet ?

Bien sûr, nous nous ferons le porte-parole fidèle de votre réponse, auprès des habitants.

Je vous prie, Madame le Maire, de recevoir mes salutations respectueuses.

Cathy Bissonnier - Présidente de l'ADE